

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



cotedor.fr



RD 70 à Renève

Le Département a engagé 450 000 € pour la reconstruction du tablier d'un pont



Dans le cadre de sa politique d'aménagement des territoires, le Département de la Côte-d'Or s'engage pour l'amélioration et l'entretien de son réseau routier départemental afin de faciliter la circulation sur ses territoires et de garantir un maximum de sécurité aux usagers.

L'ouvrage, situé sur la RD 70, permet le franchissement du canal entre Champagne et Bourgogne sur la commune de Renève.

Cet ouvrage dont le tablier avait été reconstruit avec des poutres précontraintes dans les années 1940 présentait depuis quelques années des signes d'altération. Après vérification par des calculs, il s'avère que cet ouvrage n'avait plus la capacité portante suffisante pour supporter le trafic des convois exceptionnels dans le cadre de l'ouverture de la déviation de Mirebeau-sur-Bèze et du classement prochain de la RD 70 en route à grande circulation. Des travaux ont donc été conduits en 2020 et 2021 afin de reconstruire un tablier neuf apte à supporter les charges routières futures de cet axe de circulation.

Le Département a financé ces travaux à hauteur de 450 000 €.



Christine Blanc
Laurent Thomas
Conseillers Départementaux
du canton de Saint-Apollinaire

François Sauvadet
Président du Département
de la Côte-d'Or

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux



450 000 € engagés par le Département de la Côte-d'Or

Les travaux réalisés

- Démolition et reconstruction du tablier
- Réparation et renforcement des appuis de l'ouvrage
- Réfection de l'ensemble des équipements de l'ouvrage (étanchéité, trottoirs et garde-corps)
- Réfection de la couche de roulement

Les travaux ont aussi nécessité le dévoiement provisoire et la repose en fin de travaux d'une conduite d'eau potable calorifugée, cette prestation réalisée sous maîtrise d'ouvrage départementale a été financée par le Syndicat Intercommunal Saône Ognon Vingeanne à hauteur de 22 000 €.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ont été assurées par le Département de la Côte-d'Or.

L'entreprise SA GAUDRY BTP a réalisé les travaux.

Calendrier

Travaux de septembre 2020 au premier semestre 2021

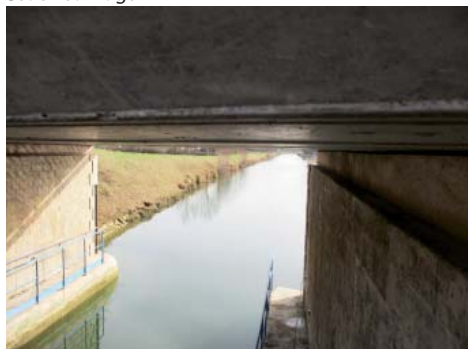
Pendant travaux



Après travaux



Sous l'ouvrage



Repères

L'ouvrage a été reconstruit dans la même configuration géométrique que le tablier des années 40, à savoir une chaussée de 7,00 ml entre bordures et deux trottoirs de 1,75 ml de largeur utile.